

## Droit de l'adoption

### OBJECTIFS

- Faire le point sur la réglementation applicable et les projets en cours
- Maîtriser le droit de l'adoption interne
- Pouvoir renseigner efficacement un public demandeur tant sur l'adoption interne que l'adoption internationale
- Identifier les divers intervenants et les limites actuelles

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports techniques et méthodologiques du formateur
- Étude des textes et projets
- Échange de pratiques

### PUBLIC

Ensemble du personnel administratif participant directement ou indirectement à l'adoption ou à l'accompagnement des familles.

**DATES :**  
PARIS > 31 MAI ET 1<sup>ER</sup> JUIN 2012

**DURÉE :** 2 jours

**TARIF :** 1 020 euros HT

### PROGRAMME

#### *I - Aspect juridique de l'adoption*

##### **Les conditions de l'adoption : conditions de fond tenant aux adoptants**

- Adoption par une personne seule (célibataire ou mariée)
- Adoption par un couple marié
- Cas du couple non marié

##### **Les conditions de l'adoption : conditions de fond tenant aux adoptés**

- Qui peut être adopté ?
- Cas de l'adoption simple
- Cas de l'adoption plénière
- Cas de l'adoption de l'enfant du conjoint

##### **Les effets de l'adoption : adoption plénière**

- À l'égard de la famille d'origine
- À l'égard de la famille adoptive et des ascendants

##### **Les effets de l'adoption : adoption simple**

- À l'égard de la famille d'origine
- À l'égard de la famille adoptive et des ascendants

#### *II - Le contrôle administratif*

##### **La procédure d'agrément : les différentes étapes**

- Demande d'agrément
- Réunion d'information
- Confirmation et constitution du dossier
- Investigations
- Passage devant la commission d'agrément

##### **La procédure d'agrément : les décisions**

- Agrément : durée, limites, projet de loi
- Refus d'agrément : recours auprès du président du conseil général, recours auprès du Tribunal administratif

##### **L'adoption internationale**

- Les principes de la convention de la Haye
- Les différents intervenants